Manuel de TAPIA

22, Route du Rhin 67100 **STRASBOURG**

Téléphone: 88 84 02 30



SYNDICAT DE PRODUCTÍON D'EAU POTABLE

DE LA REGION DE

SAVERNE-MARMOUTIER

DES CAPTAGES A.E.P.

Compléments d'étude nécessaires à la définition

des périmètres de protection

lere colored

1

Table des Matières



Avant-Propos

Introduction

Première partie : Localisation des captages.

Deuxième partie : Compléments à l'étude de vulnérabilité.

Pages

	1.1.	Contexte physique et vulnéenhiilisé de l'aquifère
		1.1.1. Contexte géologique et morphologie de la région
		1.1.2. Identification de l'aquiffière et des zones d'alimentation 3
	1.2.	Occupation et usage des sols des zones sensibles
	1.3.	Protection de la ressource. 6
2	2. Aut	res compléments d'étude
	2.1.	I a Handt
	2.1.	La Hardt
	2.1.	Stambach 9
	2.2.	Stambach9
%	2.2.2.3.	Stambach 9 Haberacker 11
١,	2.2.2.3.2.4.	Stambach9Haberacker11Sources Kuhlager12
S	2.2.2.3.2.4.	Stambach9Haberacker11Sources Kublager12Forages de Saverne14

Avant-propos

<

Dans le cadre de la procédure de **Déclaration d'Utilité** Publique des périmètres de protection des **captages** du Syndicat de Production d'Eau Potable **de** la **Région** de Saverne-Marmoutier, une étude de vulnérabilité a d'ores **et désà été réalisée** mais des lacunes et **imprécisions** subsistent.

La **présente** étude a pour **objectif** d'apporter les **compléments** nécessaires à la **définition** des **périmètres** de protection.

Répondant aux questions restant en suspens, le document se **présentera** de la manière suivante :

- une première partie **constituée** par un recueil **Eartographique** essayant de repérer au mieux les ouvrages de production en apportant quelques **précisions** et en corrigeant quelques méprises ou inexactitudes ;
- une deuxième partie **précisant l'étude** d'environnement de certaines sources et des forages, et notamment du puits de Moulin de Champagne. L'environnement de ce dernier ouvrage sera étudié dans l'optique d'un éventuel renforcement des pompages dans ce secteur.

INTRODUCTION

Le Syndicat de Production d'Eau Potable de la **Région** de Saverne-Marmoutier associe 33 communes du **piémont** des Vosges et des secteurs collinaires situes dans le champ de Fractures de Saverne. Ces communes sont alimentees par des **captages** communaux ou syndicaux.

L'ensemble des réseaux communaux et des **différents réseaux** syndicaux interconnectes forme le **réseau** du Syndicat de la **Région** de Saverne-Marmoutier. La population desservie avoisine les 30 **000** habitants.

Les eaux collectées par plus de 40 sources et **5** puits sont toutes issues des Grès Vosgiens du Buntsandstein. Leur **agressivité** naturelle rend **nécessaire** une neutralisation et une grande partie des ressources **exploitées** est **également désinflicutée** au chlore.

Les fortes pentes en tête de réseau et la nature de la roche-magasin a nécessité la mise en place de dessableurs. Le nombre d'ouvrages repérables sur le terrain s'avère donc sensiblement supérieur au nombre de sources captées.

Enfin, les besoins en eaux croissant, certains ouvrages plus ou moins anciens donnant des signes de faiblesse (Schlettenbach) ou de grande vulnérabilité (sources Kuhlager à l'Ouest d'Eckantswiller) ou étant remis en cause par des pro-jets d'aménagement (passage probable de la ligne T.G.V. à Saint Jean-Saverne), un forage devrait être prochainement équipé dans le Baerenbachthal equn nouveau forage reste en projet dans la Vallée de la Mossel, aux environs de Moulin de Champagne près de Reinhardsmunster.

CONCLUSIONS

☇

Ì

L'essentiel des ressources du Syndicat de Production d'Eau Potable de la Région de Saverne-Marmoutier est issu des formations gréseuses du Buntsandstein Moyen exploitées au Sud de la Zom ou dans la vallée de la Zom. Les seules sources qui restent en exploitation au Nord de cette vallée sont peu productives et sont remises en cause par de grands axes de transport existant (R.N. 4 pour les sources d'Eckartswiller) ou en projet (ligne T.G.V. pour les sources de Saint Jean dont l'abandon est programmé à plus ou moins court terme). La vulnérabilité du puits de Stambach n'est plus à démontrer et la faiblesse de la productivité de celui du Parc du Schlettenbach à Saverne apparaît irrémiédiable.

Non seulement le développement, mais même le maintien de l'approvisionnement est donc suspendu à la mise en service du puits du Baerenbachthal et éventuellement à un nouveau forage dans le secteur du piedmont des Vosges. Il semble donc opportun de délimiter un périmètre de protection global qui encadre l'ensemble des exploitations situées au Sud de la Vallée de la Zorn.

On rappellera ici l'importance du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) dans la maîtrise de l'évolution du territoire. De nombreuses petites communes dont le ban s'étend sur le massif vosgien et son piedmont ne sont pas dottées de tels documents d'urbanisme. Il serait opportun d'envisager l'éliment d'un plan intercommunal dont l'élément fédérateur pourrait être cette vaste zone de protection des ressources en eau.